

**ASSEMBLEE NATIONALE**8 décembre 2005

---

ÉGALITÉ SALARIALE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES - (n° 2470)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 6

présenté par  
M. Courtial, rapporteur  
au nom de la commission des affaires culturelles,  
Mmes Génisson, David, Hoffman-Rispal, M. Liebgott  
et les commissaires membres du groupe Socialiste

-----  
**ARTICLE 3**

Supprimer le IV de cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce paragraphe rend inopérantes les dispositions de cet article.